

# POUR IMMATRICULATION DE VEHICULE

## Pièces à fournir

*(Liste exhaustive en fonction des demandes de la préfecture.)*

- CARTE D'IMMATRICULATION
- PERMIS DE CONDUIRE (correspondant au type de véhicule)
- ATTESTATION D'ASSURANCE
- CERTIFICAT DE CESSION
- PIECE D'IDENTITE (en cours de validité)
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE MOINS DE 6 MOIS (sauf facture d'eau)
- CONTROLE TECHNIQUE MOINS DE 6 MOIS
- REGLEMENT (Espèces-Chèque – Carte-bancaire)

\*\*\*\*\*

### DEMANDE D'IMMATRICULATION :

Sortie par informatique le jour de la demande, ne pas compléter manuellement.

### MANDAT :

Pour autoriser l'immatriculation, à compléter sur place le jour de la demande.

### PROCURATION :

Si vous venez faire immatriculer un véhicule qui ne vous appartient pas, demander une procuration au secrétariat, muni de la pièce d'identité *du mandant et du mandataire.*